



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2023

Les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie à 20h30, suite à la convocation du 24 octobre 2023.

Secrétaire de séance : Nathalie MATHIEU

Présents : Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, Philippe BRAVARD, Dominique MALEYRIE, Pierre FAUCHER, Pierre PARVEAU, Nathalie MATHIEU

Absents excusés : Françoise MOMMELE, Brigitte MARSAC, André GOLFIER, Sébastien SAGNE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 JUILLET 2023 :

Approuvé à l'unanimité

DETERMINATION DES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAENR)

Lors d'une réunion avec la Préfecture le 26 octobre à Perpezac le Noir, il nous a été demandé de définir des zones où installer des énergies renouvelables comme la pose de panneaux voltaïques sur toiture. En suivant une étude du CEREMA nous avons établi une cartographie et la liste des parcelles cadastrales concernées. Cette information a été portée à connaissance du public par affichage en mairie et parution dans la presse et sur le site internet de la commune. Cette délibération, approuvé à l'unanimité, sera envoyée à la préfecture au service dédié et à la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche comme prévu. Une réunion d'information sur l'agri-voltaïsme a aussi eu lieu le 18 septembre à la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche ; la Chambre de l'Agriculture doit statuer sur le sujet.

PROTECTION DU BATIMENT TECHNIQUE

Après avoir demandé plusieurs devis, deux propositions ont retenu notre attention.

P. FREYSSINET a reçu sur place les représentants des sociétés FAURIE (2 055€00 TTC) et BRIVE SECURIT (1953€31 TTC). Après discussion le Conseil municipal délibère à l'unanimité pour la société FAURIE dont la proposition est plus adaptée à nos besoins.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La redevance pour occupation du domaine public par Orange s'élève à 1 168€00. Approuvé à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE

Une décision modificative est nécessaire pour régler les dernières factures de l'opération église.

| INTITULES DES COMPTES | DIMINUT* / CREDITS ALLOUES | | AUGMENTATION DES CREDITS | |
|---------------------------------------|----------------------------|----------------|--------------------------|----------------|
| | COMPTES | MONTANTS (€) | COMPTES | MONTANTS (€) |
| OP : VOIRIE LA COURTINE | | 187,96 | | |
| Immobilisations corporelles en cours | 231(23) 121 | 187,96 | | |
| OP : ALARME BATIMENT TECHNIQUE | | | | 187,96 |
| Installations générales, agencements | | | 2135(21) 122 | 187,96 |
| DEPENSES - INVESTISSEMENT | | 187,96 | | 187,96 |

Approuvé à l'unanimité.

POINT SUR LES TRAVAUX

◆ Eglise : le chantier est terminé ; les travaux ont été réceptionnés le 30 septembre (la société Blanchon changera le dauphin au coin de la chapelle sud qui n'est pas adapté) Le coût total de l'opération s'élève à 203 207€HT réglé par le Trésor Public pour nous permettre de demander les soldes des subventions à l'Etat et au Conseil Départemental ainsi qu'à la Fondation du Patrimoine.

◆ Parvis : les travaux de voirie sont terminés depuis le 20 octobre ; la réception se fera ultérieurement (il reste des rattrapages sur la place et il faut terminer la végétalisation des parterres). Les travaux de reprise du tambour se feront en régie. Un arrêté sera pris pour régler la circulation le long de l'église en direction de la Peyrade après réception et pose des panneaux.

◆ Bâtiment technique : sur conseil de l'assurance un caisson sera bâti à l'intérieur pour sécuriser le petit matériel ; les agents communaux s'en chargeront après réception des devis demandés. Le coût total du bâtiment s'élève à 148 120€66 H.T.

VOIRIE

◆ Une demande DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) sera de nouveau présentée début 2024 pour la route de la Courtine ; un devis réactualisé sera demandé à l'entreprise LALIGAND.

◆ Une intervention de l'entreprise LALIGAND est prévue sur la route de Vaynas en 2024. Les agents communaux continueront d'entretenir la voirie communale dès que nécessaire.

◆ Le 18 octobre M. DAYRE de Corrèze Ingénierie nous a conseillé pour répondre à une demande d'alignement à Rouffignac. Un arrêté sera pris pour formaliser la décision.

DIVERS

◆ TIC'nav : le service de transport à la demande a été inauguré à Perpezac le Noir le 19 septembre par la Communauté de Communes au service de tous les habitants du territoire.

◆ SOCAMA, en charge du diagnostic du Schéma de l'Eau, nous a présenté le devis pour améliorer la sectorisation de notre réseau d'eau dont le premier bénéfice sera de repérer plus rapidement les fuites d'eau. Il faudra rajouter quelques vannes à celles déjà existantes et renouveler des pièces usées.

◆ Un administré du village de Comborn souhaiterait acquérir la parcelle AM 79 pour pouvoir stationner ses véhicules. Compte tenu du peu d'espace public existant dans le village le conseil municipal est opposé à la vente de cette parcelle. Un courrier sera adressé pour répondre à la personne qui a formulé la demande.

◆ Le gendarme de Vigeois référent de notre commune est muté dans un autre département ; nous sommes en attente de son remplaçant.

◆ M. VAILLE, conseiller GROUPAMA, a rencontré Mme le Maire et P. FREYSSINET le 25 septembre pour mettre à jour tous nos contrats d'assurance.

◆ Le 10 octobre Mme le Maire a participé à une réunion à la mairie d'Estivaux organisé par CIRCET qui a été missionné par SFR afin de trouver des emplacements pour une antenne relais pour le réseau mobile. Des points propices seront proposés et étudiés pour désenclaver la vallée de la Vézère à Comborn.

◆ Lors de l'Assemblée Générale de l'ADM 19 à Brive pendant le Carrefour des Collectivités le 28 septembre M. DUMAS a démissionné de la Présidence et Christophe PETIT, maire de Lestards, a été élu à sa place.

◆ Suite à la réunion avec les Croqueurs de Pommes qui a eu lieu le 17 juillet en présence de Mme le Maire et P. FREYSSINET, une proposition a été faite pour créer un verger intergénérationnel et pédagogique dans l'esprit de protection de vieilles espèces ; l'emplacement qui serait adapté pour ce projet est la combe dans le bourg.

◆ Le 7 octobre la mairie de Vigeois a inauguré ses nouveaux locaux en présence du Préfet ; Mme le Maire était présente.

◆ Mme le Maire a représenté la commune lors de l'Assemblée Générale de la FNACA à Vigeois le 19 octobre.

◆ Le C.A. de l'Office de Tourisme Terres de Corrèze s'est réuni à Uzerche le 24 octobre pour faire le bilan de la saison 2023.

◆ La réunion annuelle d'ENEDIS pour présenter le bilan d'activité s'est tenue à Perpezac le Noir le 26 octobre ; des échanges ont eu lieu au sujet des ZAENR notamment. Mme le Maire était présente.

◆ Les manifestations organisées pendant l'été par les différentes associations de la commune se sont déroulées dans les meilleures conditions avec une bonne participation de la population.

Fin de séance 23h.